



<b>COMPTE RENDU REUNION PLENIERE DU 17 DECEMBRE 2012</b>			Diffusé le : <b>Secrétaire de séance :</b> Christelle TIRMAN		
<b>Présents :</b>					
Jean-Louis ADANCOURT			Vice-président Artois Comm. – élu référent Conseil de développement		
Pierre DURIEZ			Président - Comité Bassin d'Emploi Arrondissement de Béthune		
Hervé ROISSE			FSA		
Michel BAUDAILLIER			Féd. Générale des Retraités de la Fonction Publique		
Guy LEVAAST			CFE-CGC		
André TOQUERO			CFDT		
Jacqueline VAUTRIN			CGPME (Vice-Présidente)		
Annie ADANCOURT			CCAS Ruitz		
Didier PRUVOST			GrDF		
Yves VANLERBERGHE			EDF		
Geneviève COILLIOT-LUGEZ			Association Béthune Nature		
Jean-Louis LUGEZ			Comité historique et artistique du Béthunois (Vice-Président)		
Jean-Pierre PAKULA			Sté d'Entraide des membres de la légion d'Honneur – Béthune/Bruay		
Eugène PERU			La Vie Active Loisirs		
Patrick WALSCHOTS			Asso. Culturelle et Patrimoniale de Gosnay		
Christian HUICQ			Auditeur libre		
<b>Excusés :</b>					
Alain CUISSE			Chambre de Commerce et d'Industrie		
Alain DE CARRION			Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Pas-de-Calais		
Alain DUPLAT			UPA Nord/Pas de Calais		
Patrick JACSON			Centre Hospitalier Germon et Gauthier		
Bernadette CAPELLE			CIDFF		
Daniel DOURLENS			Asso. Droit aux vélos		
Michel CUVELIER			APEI		
Dominique GOYEZ			URIOPSS		
Brigitte HANNOIR			Asso. Femmes responsables		
Jean-Philippe REFFRAY			Office de la Jeunesse de Bruay		

### POUVOIRS

MANDANT			MANDATAIRE		
NOM	STRUCTURE	COLLEGE	NOM	STRUCTURE	COLLEGE
Alain DUPLAT	UPA	3	Pierre DURIEZ	CBE Arrdt Béthune	2
Jean-Philippe REFFRAY	Office de la Jeunesse Bruay	5	Pierre DURIEZ	CBE Arrdt Béthune	2

Michel CUVELIER	APEI	5	Jean-Louis LUGEZ	Comité historique et artistique de la région de Béthune	5
Patrick HALLEZ	Services à domicile du Béthunois	4	Jean-Louis LUGEZ	Comité historique et artistique de la région de Béthune	5
Dominique GOYEZ	URIOPSS	5	Patrick WALSCHOTS	Asso. Culturelle et Patrimoniale de Gosnay	5
Alain CUISSE	CCI	2	Patrick WALSCHOTS	Asso. Culturelle et Patrimoniale de Gosnay	5
Bernadette CAPELLE	CIDFF	5	Jean-Pierre PAKULA	Sté d'entraide membres légion d'honneur	5
Brigitte HANNOIR	Asso. Femmes responsables	5	Jean-Pierre PAKULA	Sté d'entraide membres légion d'honneur	5

Le quorum est atteint puisque le Conseil de développement compte actuellement 44 membres et il y a 15 membres présents et 8 pouvoirs

### **1 – Approbation du compte-rendu du 29 octobre 2012**

M. LUGEZ a apporté quelques modifications à ce compte-rendu qui ont été pris en compte. Par contre, concernant la partie 3 relative à l'avis du Conseil de développement sur le Projet de territoire, aucune modification ne peut y être apporté car le texte a été adopté en l'état par les membres du Conseil et adressé aux élus.

### **2 – Adhésion du Conseil de développement à la l'Association des Présidents de la Coordination Régionale des Conseils de développement**

M. DURIEZ rappelle brièvement les explications données sur la création de l'association nationale des Présidents des Conseils de développement lors de la plénière du 29.10.2012. Il ajoute que la même démarche est en cours au niveau régional.

Il revient sur le paiement de la contribution (0,01 €/habitant). A ce sujet, un courrier a été adressé à M. WACHEUX pour demander la prise en charge par l'agglomération de cette somme puisque le Conseil de développement n'a pas de personnalité juridique ni de budget propre.

En retour, il a posé deux questions :

- sur l'utilité, pour le Conseil de développement d'Artois Comm. d'adhérer à cette nouvelle structure
- s'il existe d'autres Coordinations nationales de ce genre

M. DURIEZ va lui adresser un courrier de réponse motivé.

Il indique que lors de la dernière réunion des Présidents des Conseils de développement, le projet de statut pour l'association régionale des Présidents des Conseils, le projet des statuts a été présenté (ci-joint).

Certains Présidents ont peur de faire un CESER bis, c'est pourquoi le siège social a été fixé à Arras. Le Président, membre de l'association, peut se faire représenter en cas d'empêchement et les membres ne peuvent siéger plus de 6 ans.

La région est prête à financer un poste et les Conseils de développement apporteraient le complément (- de 0,01 €/habitant).

**M. DURIEZ appelle au vote pour l'adhésion du Conseil de développement d'Artois Comm. à l'association régionale des Présidents des Conseils de développement : accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Un membre du Conseil fait remarquer que la demande du Président de l'agglomération est légitime car le CESER fonctionne avec une mise à disposition de personnel de la Région. On peut s'interroger sur la possibilité d'envisager la même chose pour cette association régionale. D'autres possibilités pour le poste sont à explorer afin d'alléger la facture : contrat d'avenir, contrat civique ...

Lors de la prochaine réunion des Présidents des Conseils, M. DURIEZ va demander le nombre d'habitants total que va couvrir cette association.

### **3 – Engagement du Conseil de développement dans la démarche Agenda 21 d'Artois Comm. (élaboration des fiches-actions et évaluation)**

M. DURIEZ rappelle la présentation faite en Bureau élargi du 29 novembre 2012 par Diane MAZUEL, chargée de mission Agenda 21 Artois Comm.

Chaque commune d'Artois Comm. a un délégué « Agenda 21 » et les priorités qu'elles vont se donner seront différentes.

1<sup>ère</sup> mission : le Conseil de développement pourra traiter d'une thématique même si elle ne figure pas dans la liste des 5 axes de développement :

- Artois Comm., terre de solidarité
- Artois Comm., terre d'avenir
- Artois Comm., terre à préserver
- Artois Comm., terre de citoyenneté
- Artois Comm., terre de développement durable

2<sup>ème</sup> mission : le Conseil de développement sera le miroir des évaluations, c'est-à-dire qu'il fera la synthèse des avancées dans les actions.

M. DURIEZ rappelle le calendrier :

- de novembre 2012 à janvier 2013 : ateliers de concertation pour aboutir à des propositions d'actions autour des 5 axes cités ci-dessus

- Hiver 2012 : rédaction des fiches-actions internes aux services d'Artois Comm.
- Janvier 2013 : validation de la démarche interne de développement durable
- Février 2013 : validation du plan d'actions
- Printemps 2013 : rédactions des fiches-actions pour le territoire par les services d'Artois Comm.
- Été 2013 : validation des modalités de suivi de l'évaluation par le Conseil de développement
- Septembre 2013 : adoption de l'Agenda 21 local d'Artois Comm. par les élus.

Le Conseil de développement va élaborer une grille d'évaluation en s'imprégnant de ce qui s'est fait dans d'autres collectivités.

Un membre du Conseil propose de travailler au fur et à mesure des axes définis.

### **4 – Questions et informations diverses**

► M. DURIEZ indique qu'il participera à un débat sur la santé mentale qui aura lieu le 12 décembre 2012.

L'animation de la commission Santé est reprise par Mme Jacqueline VAUTRIN qui veut donner en priorité une orientation axée sur la prévention et particulièrement auprès des jeunes.

Elle envisage d'inviter le maire de Rebreuve-Ranchicourt, M. Philippe MILOSZYK, en charge du volet Santé pour Artois Comm.

► Le 15 octobre 2012, M. DURIEZ a assisté à une soirée thématique sur la jeunesse de l'Artois présentée par le Conseil Général du Pas-de-Calais : formation, scolarisation, diplômes, activités, emploi, précarité, santé, logement, vie associative...

Il souhaite que cette personne vienne faire cette présentation lors d'une réunion thématique afin d'étudier la façon d'entrer en contact avec la jeunesse du territoire.

► Rencontres nationales des Conseils de développement les 14 et 15 février 2013 : sont inscrits M. DURIEZ, M. et Mme LUGEZ

### **4 – Visite de l'exposition « Artois Comm. terre d'innovation » présentée au CRITT m2a par M. Pierre MOREAU, Vice-président d'Artois Comm. en charge du Développement économique**